

Dispositif inter-associatif

Le porteur du projet est l'ADSEA 06
Les 4 associations partenaires sont :

- * ADAPEI-AM
- * APAJH 06
- * APREH
- * UGECAM

Missions & objectifs

Offrir des solutions de répit au travers d'interventions multiples et diversifiées pour soutenir les personnes et leurs aidants tout en assurant la continuité du parcours des jeunes.

Public visé

Ce dispositif s'adresse aux :

- * enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans, garçons et filles, atteints de handicap relevant des IME et ITEP, en situation critique ou en passe de l'être

- * parents et aidants de ces personnes

- * aux établissements sociaux et médico-sociaux confrontés à une situation critique

contact

ADSEA 06 - Complexe de Sophia
IME Le Moulin
350 allée Charles Victor-Naudin
06410 Biot

Tél : 04 97 28 84 70
dispositifrepit@adsea06.org



OFFRE DE RÉPIT

Dispositif inter-associatif



Parce que c'est un droit, notre offre de répit répond aux besoins des personnes en situation de handicap mental & psychique ainsi qu'à leurs proches aidants.

**Le dispositif
comporte 3
offres de
répit
coordonnées
par une
plateforme
ressources**

Plateforme Ressources

La plateforme Ressources évalue les situations orientées par la MDPH, propose et coordonne des prestations d'offres de répit et de soutien.

Cette plateforme est pilotée depuis l'IME Le Moulin à Sophia par :

- * 0,50 ETP chef de service coordonnateur
- * 0,50 ETP assistant(e) de service social
- * 0,10 ETP psychiatre
- * 0,10 ETP psychologue
- * 0,10 ETP infirmier

1. Hébergement thérapeutique temporaire

Lieu d'hébergement

Offre d'hébergement pour 4 à 6 personnes maximum, à l'ITEP Vosgelade à Vence. Ouvert

- * 10 week-end par an, du vendredi 17h au lundi 8h
- * 5 semaines de 5 jours pendant les vacances

Lieu d'apaisement

Accompagnement au bien-être, accès aux loisirs et socialisation

Cette offre de répit est encadrée par une équipe pluridisciplinaire composée de 2 éducateurs, 2 surveillants de nuit et 1 maîtresse de maison



2. Equipe mobile de répit

Accompagnement à domicile en semaine, tous les samedis, un dimanche par mois et durant les vacances scolaires. Conseils, soutiens et recherche de solution de proximité auprès des jeunes, des familles ou des établissements.

Equipe pluri- disciplinaires

0,50 ETP éducateur spécialisé, 1 ETP accompagnant éducatif et social, 0,15 ETP psychologue, 0,30 ETP infirmier

3. Prestations vacances

La prestation vacances garantit l'accès aux loisirs en proposant des lieux d'accueil et/ou des séjours durant la période estivale et la moitié des petites vacances scolaires.

La recherche de prestations, la constitution et le suivi des dossiers sont assurés par l'assistant(e) de service social de la plateforme Ressources